



### HÔTEL DE VILLE

132, boulevard Antonio-Barrette  
Notre-Dame-des-Prairies (Québec)  
CANADA J6E 1E5

### Info-permis

450 759-7741 poste 228

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi – de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Jeudi – de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30  
Vendredi – de 8 h 30 à 12 h

### Identification

#### Propriétaire

Nom, prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone (1) :

Téléphone (2) :

Courriel :

#### Requérant (lorsqu'autre que le propriétaire)

Nom, prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone (1) :

Téléphone (2) :

Courriel :

### Emplacement des travaux projetés

N° du lot :

Adresse :

Le terrain est adjacent à une rue (publique ou privée) ?

Secteur de PIIA ?  oui  non

### Utilisation des lieux

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> unifamiliale   | <input type="checkbox"/> commerciale      |
| <input type="checkbox"/> bifamiliale    | <input type="checkbox"/> industrielle     |
| <input type="checkbox"/> trifamiliale   | <input type="checkbox"/> institutionnelle |
| <input type="checkbox"/> multifamiliale | <input type="checkbox"/> agricole         |

### Type de démolition

Démolition complète

Démolition partielle

### Raison de la démolition

Incendie, explosion ou autres

Démolition volontaire

Bâtiment désuet

Bâtiment dangereux

### Gestion des déchets

Les déchets de construction seront entreposés dans des conteneurs appropriés et envoyés vers un site autorisé pour leur valorisation.

### Description détaillée des travaux projetés

### Type de bâtiment à démolir

Bâtiment principal

Bâtiment accessoire

garage privé ►  détaché  attenant  incorporé

remise à jardin (+ de 10 m<sup>2</sup>)

serre domestique

entrepôt

abri d'auto

bâtiment pour bain remous (+ 10 m<sup>2</sup>)

pavillon-jardin, gazébo (+ de 10 m<sup>2</sup>)

véranda

autres : \_\_\_\_\_



## Démolition d'un bâtiment

### Documents requis

- Procuration (si ≠ propriétaire)       Photographie des lieux
- Plan de localisation du bâtiment à démolir incluant l'emplacement projeté des conteneurs destinés à recueillir les déchets de la démolition
- Procuration du propriétaire lorsque le demandeur n'est pas propriétaire

### Coordonnées de l'entrepreneur

#### Exécutant des travaux projetés

Nom, prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

L'exécutant est le contact dans le dossier

Téléphone :

Courriel :

N° RBQ :

N° NEQ :

### Calendrier et coût des travaux

**Date prévue de début des travaux :**

**Date prévue de fin des travaux :**

**Valeur des travaux :**

### Déclaration et signature du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements fournis sont exacts et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur.

**Signature du requérant :**

Date : \_\_\_\_\_

► **ATTENTION : une demande non signée n'est pas traitée.**

### Transmission de la demande

☞ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents obligatoires requis, au Service de l'urbanisme situé au 132 boulevard Antonio-Barrette ou nous acheminer l'ensemble des documents à l'adresse courriel suivante : [info@notredamedesprairies.com](mailto:info@notredamedesprairies.com).

☞ Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète. Le coût du permis et les frais afférents, le cas échéant, devront être acquittés lors de l'émission du permis.

**IMPORTANT** Pour l'obtention du permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents requis et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'informations et en conformité avec les règlements municipaux. Prenez note que des documents incomplets, manquants ou imprécis peuvent retarder l'émission du permis. Cette demande ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire.

### Section réservée à la Ville

Date d'encaissement :

Date de réception :

N° de la demande :